



DÉPÔT D'UN MÉMOIRE

RENDEZ-VOUS POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE : L'ÉDUCATION AU-DELÀ DE LA PANDÉMIE

PRÉSENTATION DES AUTEURS

Ce mémoire est présenté par le Centre d'études et de recherches sur les transitions et l'apprentissage ([CERTA](#)) de l'Université de Sherbrooke (interfacultaire, interdépartemental et interdisciplinaire). La mission du CÉRTA est d'étudier, dans une perspective de justice sociale, les parcours d'apprentissage tout au long (de l'âge préscolaire à la retraite) et au large de la vie (dans les différentes sphères de vie comme la famille, l'école, la vie citoyenne) chez les personnes en situation de vulnérabilité sociale. Les travaux de recherche des membres du CÉRTA (voir la liste en annexe) s'intéressent notamment aux obstacles à la persévérance et à la réussite scolaire. Ils misent sur la reconnaissance des ressources et des droits des personnes, des communautés et des organisations, se distanciant d'une lecture déficitaire qui met l'accent sur les limites et néglige les potentialités. Le CÉRTA travaille à comprendre l'agentivité des personnes qui rencontrent des situations de vulnérabilité, les acquis développés en dehors des institutions et la créativité déployée par les milieux de pratique.

Le contexte de la pandémie a exacerbé certaines inégalités sociales et scolaires. Le présent mémoire propose des pistes d'action susceptibles de diminuer les inégalités en misant sur les forces des milieux.

COORDONNÉES

Centre d'études et de recherches sur les transitions et l'apprentissage
Université de Sherbrooke, Faculté d'éducation
2500, boul. de l'Université, local A1-238, Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1
Courriel : certa@usherbrooke.ca; Téléphone : (819) 821-8000 #62424

Personne à contacter : **Josée Charette**, professeure adj., Département d'études sur l'adaptation scolaire et sociale, Faculté d'éducation, Université de Sherbrooke,
Josee.Charette@USherbrooke.ca

AXE 1 – LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET LE RATTRAPAGE

Question 1 : Quelles pistes d'action devraient être maintenues ou bonifiées?

Plusieurs des éléments qui suivent se rattachent aux pistes d'action proposées par le Ministère (2020) dans le document suivant : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/covid-19/napperon_soutien.pdf?1597860545 .

- **Soutien des élèves à distance - accroissement des suivis individuels auprès des élèves HDAA** (MEQ, 2020) : il pourrait être BONIFIÉ en étant inclusif des familles qui ont aussi besoin de soutien.
- **Services directs supplémentaires offerts aux élèves HDAA** (MEQ, 2020) : ils pourraient être BONIFIÉS pour des populations spécifiques susceptibles de se retrouver dans un contexte représentant des risques au niveau de leur engagement, de leur persévérance et de leur réussite éducative, comme : des nouveaux arrivants, des élèves autochtones ou des élèves de milieux défavorisés. Également, les services d'orientation pour ces élèves gagneraient à être plus accessibles pour les aider à trouver un sens aux études et un projet éducatif qu'ils ont des raisons de valoriser.
- **Soutien financier accordé à des organismes** travaillant à favoriser la persévérance scolaire des jeunes ayant interrompu leur cheminement scolaire (MEQ, 2020) : le soutien financier pourrait aussi être accordé à des organismes qui soutiennent des jeunes ou des adultes présentant des risques d'interruption de leurs études ou qui ont des besoins relatifs à la socialisation.
- **Attention particulière portée aux élèves allophones** pour qu'ils puissent réviser, consolider et approfondir leur connaissance de la langue française (MEQ, 2020) : les membres saluent cette initiative qui devrait être MAINTENUE (voir vigilance suggérée plus bas).
- **Soutien financier pour des ressources informatiques** : la pandémie a mis en lumière des inégalités numériques pour plusieurs familles en ce qui concerne l'accès à des ordinateurs, une connexion à Internet ou le développement de leurs compétences numériques. Des stratégies mises en place par des centres de services scolaires (CSS) ont été soutenues par le Ministère pour favoriser l'accès au numérique pour les familles. Considérant que les inégalités numériques sont souvent et avant tout des inégalités sociales (Granjon, 2009), le soutien financier devrait être MAINTENU ET BONIFIÉ.
- **Soutien aux milieux scolaires pour rejoindre des familles éloignées de l'école** : Le Ministère soutient, par des [mesures ministérielles](#) et le Programme [d'Une École Montréalaise](#) pour tous, entre autres, les emplois de personnes intervenantes qui favorisent les liens entre l'école, les familles et la communauté. Ces dernières ont joué un rôle significatif auprès de plusieurs familles durant la pandémie. Comme ces mesures contribuent de manière importante au soutien à la persévérance et à la réussite des personnes ou des élèves en situation de vulnérabilité (entre autres, en formation générale des adultes et (FGA) en formation professionnelle (FP)), il faudrait les RENFORCER dans les années à venir considérant les contre-coups de la pandémie qui se feront sentir sur plusieurs années.
- **Recours à du tutorat pour soutenir les élèves en difficulté.**
- **Soutien financier pour des camps d'été visant l'apprentissage du français**
 - Les membres saluent ces deux initiatives qui devraient être MAINTENUES.

Question 2 : Quelles nouvelles actions pourraient être déployées?

- **Services directs supplémentaires pour des élèves qui rencontrent des contextes de vulnérabilité au niveau de leur engagement, de leur persévérance et de leur réussite éducative** : les élèves et les étudiants ayant récemment immigré au Québec devraient aussi bénéficier d'un soutien accru afin d'éviter que la pandémie ait des effets importants sur leur parcours scolaire (ex. : risque d'interruption, risque d'emprunter une voie scolaire pas à la hauteur de leur potentiel, etc.). Les services directs pourraient comprendre du personnel enseignant en soutien linguistique ainsi que des personnes psychoéducatrices ou conseillères d'orientation. L'accompagnement en orientation, bien qu'il ne se limite pas au soutien à la formation scolaire (Bélisle et Bourdon, 2015), peut, tout au long du parcours scolaire des jeunes et des adultes, les aider à clarifier le sens de ce parcours, favoriser leur persévérance et les soutenir quand des événements au sein ou en dehors de l'école ébranlent leur projet initial ou les confrontent à divers choix (ex. : accepter un emploi attrayant, interrompre sa formation à temps plein) (Supeno et Bourdon, 2015).
- **Rattrapage** : au lieu d'adopter une vision de rattrapage pour les élèves au niveau de leurs apprentissages scolaires, il importe de réfléchir dans une perspective de réussite éducative dans son sens holistique.
- **Services particuliers pour les élèves** : Plusieurs élèves qui bénéficient généralement de soutien linguistique d'appoint en francisation n'ont pas reçu les services lorsque les apprentissages se sont faits à distance. Le Ministère doit s'assurer que les CSS donnent les services particuliers auxquels les élèves ont besoin et droit, même lorsqu'ils sont en enseignement à distance.
- **Accès aux informations pour les familles dans une langue comprise** : la pandémie a exacerbé les difficultés d'accès à des informations pour les familles allophones, notamment sur des enjeux majeurs comme les règles sanitaires. Afin de favoriser l'équité pour les familles (parents et élèves), le Ministère devrait s'inspirer d'autres [provinces](#) en donnant accès aux familles à des informations dans une langue qu'elles comprennent. Le Ministère peut favoriser des partenariats avec des milieux communautaires qui sont en mesure d'informer les parents dans plusieurs langues. Cette préoccupation devrait demeurer tout au long de l'année scolaire, après la crise.
- **Peu d'actions officielles du Ministère ont concerné directement les élèves autochtones, les nouveaux arrivants (notamment réfugiés ou demandeurs d'asile) ou les adultes de retour aux études après une réorientation de carrière** (perte d'emploi, etc.). Plusieurs se trouvaient déjà en situation de vulnérabilité et ont vu cette situation s'exacerber avec la pandémie. Pour les adultes, la participation à la formation structurée doit être facilitée et doit tenir compte du processus d'intégration à la société québécoise et de leurs responsabilités diverses (ex. : horaires plus souples dans les centres d'éducation des adultes et les centres de FP en tenant compte des responsabilités familiales et un réseau social souvent restreint).

Question 3 : Y a-t-il des acquis que nous pourrions conserver après la crise?

Actions ministérielles

- **Inégalités numériques observées durant la pandémie pour plusieurs familles** : Le Ministère doit continuer à soutenir les familles qui n'ont pas accès à des ordinateurs ou à Internet pour favoriser l'équité dans les conditions d'apprentissage à la maison même lorsque l'enseignement sera repris en présence. Au regard des inégalités numériques quant à l'accès et au soutien aux ressources, en cohérence avec l'apprentissage tout au long et au large de la vie, nous recommandons de tenir davantage compte des réalités et besoins des jeunes et des adultes en matière de formation et de compétences d'usage pour la vie familiale et citoyenne (Ntebutse et Collin, 2018).
- **Soutien financier accordé à des organismes engagés dans la lutte contre les inégalités scolaires et sociales** : Plusieurs organismes se sont avérés être des partenaires proactifs et efficaces pour soutenir les familles (ex. : [celles éloignées de l'école](#)) durant la pandémie au regard de besoins scolaires et extrascolaires (ex. : banque alimentaire, traduction de documents pour les parents, activités de socialisation, aide aux devoirs à distance, etc.). Le vécu extrascolaire de l'élève mérite une attention particulière des acteurs scolaires, car il y a plusieurs acteurs éducatifs qui œuvrent en dehors de l'école à la persévérance et la réussite des jeunes (Bélisle *et al.*, 2012; Lessard, Bourdon et Ntebutse, 2017). Le Ministère devrait renforcer les partenariats entre les milieux scolaires et communautaires qui permettent, d'une part, d'augmenter les ressources susceptibles de soutenir les parents et leurs enfants et, d'autre part, d'avoir une vision globale de leurs besoins.
- **Soutien des parcours scolaires des élèves allophones** : Après la crise, il sera nécessaire de s'assurer que les services de soutien linguistique donnés aux élèves allophones leur permettent d'accéder équitablement aux parcours scolaires correspondant à leur plein potentiel. Les milieux scolaires devront continuer d'éviter les classements précipités en adaptation scolaire pour des élèves dont l'année de pandémie et les cours en ligne ont accru les difficultés liées à l'apprentissage du français.

Actions des CSS, des écoles et des milieux communautaires

- **Proposition de rencontres virtuelles aux parents/personnes tutrices** qui ne sont pas en mesure de se déplacer à l'école en raison de contraintes diverses (ex. : pas de réseau social pour prendre soin des enfants, pas de transport, horaires de travail atypiques, pas d'interprètes disponibles, etc.). La pandémie a donné de nouvelles occasions aux parents de s'impliquer dans les discussions et les décisions qui concernent le parcours scolaire de leurs enfants en étant présents virtuellement. Des actions futures devraient s'en inspirer.
- **La pandémie a montré la force des équipes-écoles lorsque leur inventivité, leurs compétences et leur expertise sont réunies** : la reconnaissance de la responsabilité partagée de l'ensemble des personnels scolaires dans la réussite éducative est une piste d'action à retenir en favorisant les espaces de réflexion et d'engagement collectifs à différents niveaux décisionnels.

AXE 2 – L'ORGANISATION SCOLAIRE ET LES ENCADREMENTS PÉDAGOGIQUES

Question 1 : Quelles pistes d'action devraient être maintenues ou bonifiées?

- **Seuil minimal de services** (MEQ, 2020) : cette action devrait être bonifiée, un seuil minimal des services complémentaires et particuliers devrait aussi être défini par le Ministère.
- **Rencontres organisées par le Ministère entre plusieurs CSS** pour favoriser le réseautage et donner des occasions d'échanges sur des enjeux communs et des pistes d'action durant la pandémie.

Question 2 : Quelles nouvelles actions pourraient être déployées?

- **Fréquentation scolaire du secteur jeune jusqu'à 18 ans** : L'article 1 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) prévoit qu'un élève a droit à des services éducatifs au secteur des jeunes jusqu'au dernier jour du calendrier scolaire de l'année scolaire où il atteint l'âge de 18 ans, ou 21 ans pour une personne handicapée au sens de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées (certaines exceptions sont notées dans les règles budgétaires des CSS et dans le Régime pédagogique). En raison de la pandémie, certains élèves pourraient avoir besoin d'une année supplémentaire pour poursuivre leurs études au secteur des jeunes. Un amendement pourrait être proposé à la LIP visant à diminuer certains effets de la pandémie pour des élèves qui souhaiteraient obtenir une sanction ou qui vivraient une transition postsecondaire.

Question 3 : Y a-t-il des acquis que nous pourrions conserver après la crise?

Actions ministérielles

- **Organisation de rencontres par le Ministère entre plusieurs CSS** : discussions et réseautage autour d'enjeux communs et de pistes de solution pour s'assurer que les élèves reçoivent les services auxquels ils ont droit.
- **Soutien des initiatives des CSS et des écoles** : pour s'assurer que les services s'inscrivent dans une perspective d'inclusion et d'équité (ex.: services particuliers et complémentaires).
- **Fonction de l'évaluation comme aide à l'apprentissage** : cette fonction doit être remise au centre des pratiques évaluatives pour tous les élèves. Même après la crise, la réussite doit pouvoir « se traduire différemment selon les capacités et les besoins des élèves » (MEQ, 1999, p. 17).

Actions des centres de services scolaires et des écoles

- **Soutien offert aux personnels scolaires pour le classement des élèves** : plusieurs milieux scolaires ont développé des outils et des pratiques pour soutenir le personnel scolaire en ce qui concerne le classement des élèves durant les transitions (ex.: d'un niveau à l'autre, de la classe d'accueil à la classe ordinaire, de la classe ordinaire à la classe spécialisée, etc.). La concertation entre plusieurs protagonistes est à privilégier dans ce sens. Ces pratiques doivent être maintenues.
- **Organisation scolaire inventive pour répondre aux besoins des élèves à distance** : certaines pratiques développées par les milieux scolaires pour soutenir les apprentissages des élèves à distance peuvent être réinvesties sur de grands territoires qui doivent déployer des services avec un minimum de ressources.

AXE 3 – LE BIEN-ÊTRE ET LA SANTÉ MENTALE

Question 1 : Quelles pistes d'action devraient être maintenues ou bonifiées?

Les membres saluent ces initiatives qui devraient être maintenues :

- Mise en place de nouveaux services d'accompagnement et de soutien psychosocial par des organismes partenaires, tels qu'Alloprof et Tel-jeunes (MEQ, 2020).
- Formation et accompagnement du personnel pour mieux faire face aux enjeux relatifs à la santé mentale et au bien-être des élèves, dont l'anxiété (MEQ, 2020).
- Mobilisation des milieux scolaires pour mettre en place des projets favorisant le bien-être des élèves (MEQ, 2020).
- Une plus grande offre d'activités sportives, culturelles et scientifiques à l'école (MEQ, 2020).

Question 2 : Quelles nouvelles actions pourraient être déployées?

- **Miser sur la réussite éducative en s'éloignant d'une vision axée sur les apprentissages scolaires :** la réussite éducative a une visée de développement global des jeunes et des adultes aux niveaux physique, intellectuel, affectif, social et moral. Elle vise la santé, le bien-être et l'accomplissement des personnes. Nous croyons qu'il est pertinent de s'appuyer sur la perspective d'apprentissage/éducation tout au long et au large de la vie, promue par l'UNESCO depuis les années 90, inclusive de l'éducation à tous les âges de la vie, dans la famille, la communauté et le voisinage, dans les établissements de tous les ordres d'enseignement, dans les milieux de travail, dans les groupes divers, tels ceux religieux ou de loisirs. Il faut remettre au premier plan le plaisir d'apprendre et considérer au plus haut point les impacts des glissements faits vers une centration des apprentissages pour fins d'évaluation principalement (Mercier, 2015).
- **Climat scolaire et risques relatifs aux mécanismes d'exclusion :** Le Ministère doit soutenir les milieux scolaires dans le développement de pratiques qui promeuvent des milieux exempts de préjugés et de gestes à caractères discriminatoires à l'égard d'élèves plus susceptibles de subir des situations d'exclusion en lien avec la pandémie, notamment des [élèves d'origine asiatique](#).
- **Bonifier l'offre de services de garde :** il y a un manque criant, et la réussite éducative commence dès le préscolaire. L'intervention dès la petite enfance doit être inclusive de la préparation plus globale à la vie entière, notamment à la vie affective en dehors de l'école. Le climat familial ayant un impact sur la persévérance et la réussite scolaires, les services de garde sont essentiels pour la conciliation études-famille des élèves adultes.
- **Services parascolaires et programmes particuliers :** Les activités parascolaires et les programmes particuliers (sports-études, musique, etc.) sont gages de persévérance et de réussite scolaires pour les jeunes (Marcotte-Fournier, Bourdon, Lessard, et Dionne, 2016). Le Ministère devrait favoriser l'accès à ces activités et programmes à tous les élèves qui le désirent, en accentuant leur promotion et, surtout, en abaissant les barrières, notamment financières, qui entravent la participation des élèves économiquement défavorisés.

Question 3 : Y a-t-il des acquis que nous pourrions conserver après la crise?

Actions des centres de services scolaires ou des écoles

- **Durant la pandémie, plusieurs membres du personnel scolaire ont développé des contacts privilégiés avec des élèves et leur famille** afin de les soutenir sur le plan psychosocial. Cet accompagnement permet de considérer l'élève dans sa globalité et de repérer des leviers susceptibles de le soutenir dans son parcours scolaire.
- **La pandémie a favorisé le développement de pratiques collaboratives** interprofessionnelles-intersectorielles par l'usage du numérique, permettant de considérer l'élève et sa famille dans leur globalité. Ces pratiques peuvent être poursuivies après la crise.
- **Certains milieux scolaires ont décidé de faire la classe dehors**, et cette pratique peut être poursuivie pour la santé et le bien-être des élèves, après la crise.
- **Minimiser les transitions pour les élèves qui sont en situation de vulnérabilités (ex.: EHDAA, élèves réfugiés ou demandeurs d'asile, Autochtones, etc.) :** les milieux scolaires doivent s'assurer de minimiser

les transitions pour les élèves afin d'éviter les ruptures et diminuer les risques au niveau de leur engagement, de leur persévérance ou de leur réussite scolaires.

- **Développer des projets avec les ressources professionnelles de l'école** (ex.: personnes conseillères d'orientation, psychoéducatrices, AVSEC, etc.) afin d'amener les jeunes et les adultes à donner un sens à sens de leur parcours d'apprentissage.

Annexe : Composition de l'équipe professorale de membres réguliers du CÉRТА

Nom des membres	Rang prof*	Faculté et département	Discipline	Sous-thèmes
Bélisle, Rachel	Tit	Éducation; orientation professionnelle	Andragogie	Reconnaissance des acquis; besoins d'orientation; trajectoires de services; environnements écrits
Bourdon, Sylvain	Tit	Éducation; orientation professionnelle	Sociologie	Parcours de vie; persévérance; insertion sociale et professionnelle (ISP)
Breton, Stéphanie	Adj	Éducation; pédagogie	Orthopédagogie	Conditions d'adaptation et d'insertion; difficultés d'apprentissage; formation des adultes et formation continue; inadaptation scolaire; insertion professionnelle
Charette, Josée	Adj	Éducation; études sur l'adaptation scolaire et sociale	Psychopédagogie	Diversité, équité et justice sociale; expérience socioscolaire des élèves immigrants; collaboration école-familles-communauté
Cotton, Julie-Christine	Adj	Médecine et sciences de la santé; sciences de la santé communautaire	Psychoéducation	Adaptation socioculturelle des pratiques; développement des ressources communautaires
Dionne, Patricia	Agr	Éducation; orientation professionnelle	Orientation éducative et professionnelle	ISP des adultes en situation de vulnérabilité; immigration; advocacie
Joncas, Jo Anni	Adj	Éducation; pédagogie	Sociologie	Diversité, équité et justice sociale; persévérance et réussite scolaires pour les populations autochtones
Kalubi, Jean-Claude	Tit	Éducation; études sur l'adaptation scolaire et sociale	Psychopédagogie	Dynamique des transformations sociales; inadaptation scolaire; rapports parent-enfant; rôles familiaux; tendances et indicateurs
Lessard, Anne	Tit	Éducation; études sur l'adaptation scolaire et sociale	Psychopédagogie	Prévention décrochage scolaire; collaboration école-familles-communauté
Nadeau, Sandy	Adj	Éducation; enseignement au préscolaire et au primaire	Psychopédagogie	Résilience scolaire; influences du contexte familial; collaboration école-famille-communauté
Ntebutse, Jean Gabin	Tit	Éducation; pédagogie	Psychopédagogie	Compétence numérique; inégalités numériques; apprentissage et développement; changement de paradigme en formation
Saussez, Frédéric	Agr	Éducation; pédagogie	Psychologie culturelle	Analyse de l'activité; développement de la puissance d'agir en situation d'intervention recherche
Supeno, Eddy	Agr	Éducation; orientation professionnelle	Orientation éducative et professionnelle	Parcours de vie, transitions, précarité et pratiques informationnelles

*Rang professoral : Adj : adjoint; Agr : agrégé; Tit : titulaire.